



Communiqué de presse

Paris, le 23 juillet 2012

Renforcer la place de l'agriculture dans le paysage francilien

Votre avis nous intéresse !

la consultation publique est lancée en Île-de-France

L'Île-de-France est l'une des seules métropoles mondiales dont le territoire est occupé pour près de la moitié par des espaces agricoles, aujourd'hui au centre de nombreux enjeux : alimentaire, environnemental et social, d'aménagement durable de l'espace et d'articulation avec les espaces urbains.

L'Etat (la direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRIAAF) d'Île-de-France) a élaboré un plan régional d'agriculture durable (PRAD) dont le diagnostic a mis en évidence l'importance de renforcer la place de l'agriculture sur le territoire et de faire connaître sa vocation compétitive et innovante. Issu d'une réflexion sur une vision partagée de l'agriculture durable, conciliant efficacité économique et performance écologique, conduite par l'ensemble des acteurs concernés (profession agricole, chambres d'agriculture, collectivités territoriales, associations de protection de l'environnement, agence de l'eau, consommateurs, coopération, industrie agroalimentaires, ...), **le PRAD présente l'état des lieux de l'agriculture francilienne et propose un plan d'actions organisées autour de quatre enjeux majeurs auxquels les secteurs agricole et agroalimentaire devront répondre dans les sept ans à venir.**

Donnez votre avis sur l'avenir de l'agriculture francilienne

du 24 juillet au 7 septembre 2012

Le plan régional de l'agriculture durable (PRAD) est consultable :

- **sur place** du lundi au vendredi, de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16 h30
 - à la Préfecture de la région d'Île-de-France
5, rue Leblanc – Immeuble Le Ponant – 75015 PARIS
 - dans les préfectures des départements et dans chacune des sous-préfectures,
 - à la direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRIAAF)
18, avenue Carnot, 94230 Cachan

- **en ligne** sur le site Internet de la DRIAAF

<http://driaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Renforcer-la-place-de-l>

A l'issue de cette consultation et au vu des observations formulées, le plan régional de l'agriculture durable, après avis de la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural (COREAMR), sera approuvé par arrêté du préfet de la région d'Île-de-France.

Contacts

Préfecture de région : Sébastien RAMONELL 01 82 52 42 27

DRIAAF : Juliette FAIVRE 01 41 24 17 20.